



Communiqué #2

Les assemblées publiques de la CMQ sur sa vision stratégique UN PROJET MÉTROPOLITAIN EMBALLANT

(Québec, le 13 novembre 2004) – « Dans une agglomération où on dit souvent, à tort ou à raison, qu'il n'y a pas de consensus sur les priorités à établir, il est de bon augure de constater la convergence des opinions exprimées par des intervenants qui, pourtant, proviennent de territoires et champs d'intérêt très différents ».

Voilà le constat posé par le président de la commission consultative sur le projet d'énoncé de vision stratégique de développement du territoire de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ), Me Michel Giroux.

Selon ce dernier, les quelque 900 préoccupations exprimées ne doivent pas occulter la convergence qui s'en dégage. Ainsi, au-delà d'enrichir le projet soumis par les élus de la CMQ, les commentaires recueillis permettent de tirer les conclusions suivantes :

- Le diagnostic proposé pour chacun des six chantiers est généralement perçu comme juste, malgré certaines lacunes, particulièrement au chapitre du développement social;
- La vision proposée suscite une adhésion spontanée et quasi-unanime, à une exception près : le besoin de dépasser l'approche sectorielle par chantier pour arriver à une vision et à des actions véritablement intégrées;
- Six valeurs de développement se dégagent de l'ensemble des mémoires reçus :
 - Adopter l'approche du développement durable pour assurer un développement équilibré et à long terme;
 - Soutenir l'essor de communautés viables, inclusives, créatives et accessibles partout sur le territoire;
 - Miser sur la culture d'innovation, préconisée notamment dans le concept de Cité éducative;
 - Privilégier un aménagement exemplaire à titre de capitale;
 - Évoluer dans le respect du patrimoine naturel et historique;
 - Se soucier de l'accessibilité universelle des services à la population.
- Sept constantes caractérisent les propositions de bonification recueillies lors de la consultation :
 - La santé économique du territoire passe par l'innovation et l'immigration;
 - La CMQ a le devoir de proposer une vision qui soit viable pour chacune des communautés présentes partout sur le territoire;
 - La région métropolitaine devra, à plusieurs égards, savoir s'adapter à une population vieillissante;

- L'accès au fleuve et aux divers plans d'eau du territoire métropolitain demeure un rêve tenace;
- La protection des paysages naturels est une préoccupation montante au sein de la population;
- L'aménagement à venir du territoire devra obligatoirement être planifié en tenant compte des spécificités locales;
- Les transports collectifs et alternatifs devront être priorités au cours des années à venir, et ce autant dans les MRC qu'à Québec et Lévis.

- 30 -

Source : **Benoît Massicotte**
Coordonnateur aux communications et aux consultations
641-6250, poste 1210